

COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit le dix-neuf janvier à 20h30.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GILLE Pierre-Marie, Maire.

Étaient présents : Mr Bruno ADNET, Mr APPERT Guy, Mr CAPT Bruno, Mr GAUTHIER-GENSOUL Thierry, Mr JACQUINET Benoît, Mme PERARDEL Ophélie, Mr PRINCE Christophe, Mme RAOBELINAHARIZOA Josiane, Mr ROBIN Eric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent : Mr Jean-Paul LEPREVOST.

Absents excusés : Mr Lionel LAUNOIS, Mr Gilbert PERNET, Mme Marie-Pierre RAUX, Mme Catherine SONGY.

Mr Lionel LAUNOIS a donné pouvoir à Mr JACQUINET Benoît,
Mr Gilbert PERNET a donné pouvoir à Mr Pierre-Marie GILLE,
Mme Marie-Pierre RAUX a donné pouvoir à Mr Bruno ADNET,
Mme Catherine SONGY a donné pouvoir à Mr Guy APPERT.

TERRAIN GODONAISE :

Mr Pierre-Marie GILLE présente le projet de logements intergénérationnels de la RIC, en précisant les changements et leurs raisons, du projet d'origine,
Mr Guy APPERT questionne sur le fait de créer une voie routière entre la rue des Juifs et les champs Chevaliers, Le sujet avait déjà été abordé. La majorité du Conseil Municipal n'estime pas nécessaire de créer une voie routière sur cet emplacement réservé.
Mr le Maire précise que le PLU actuel n'autoriserait pas une voie autre que piétonne,

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

La commission du PLU doit se réunir le mardi 06/02/18 à 9h30.
Le conseil municipal vote à l'unanimité pour engager une modification simplifiée du PLU.
Ce projet de modification vise à :

- La suppression de l'emplacement réservé n° 5 d'une surface de 695 m²,
- Des modifications mineures du règlement d'urbanisme.

MAISON DE MONSIEUR ET MADAME DUQUESNE :

Mr Pierre-Marie GILLE informe que les propriétaires souhaitent vendre leur terrain (3 parcelles) et ont en premier lieu proposé leur bien à la commune. Mr le Maire rappelle que l'estimation des domaines s'élève à 160 000 €. Après en avoir discuté, le conseil municipal souhaite faire une proposition plus basse que l'estimation des domaines en rapport avec le prix payé lors de l'acquisition de la maison et terrain Godonaïse.

MUR DE LA GRANDE RUE :

Mr Pierre-Marie GILLE explique la proposition faite à Mr JOSEPH, ce dernier doit faire une déclaration de travaux pour la réfection et déplacement de son mur, la commune lui accordera une aide financière (qui n'a pas été définie et sera à hauteur de l'intérêt communal : sécurité, visibilité, etc.), il devra nous informer rapidement de la décision donnée à sa

demande de permis. Il y a eu des questionnements quant au déplacement de l'armoire de station de relevage (propriété de la CAC).

Le conseil reviendra sur le sujet de ce mur lors du prochain conseil.

FOOT :

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le versement, en avance, de la subvention de 1 263€ (même montant que 2015), au mois de janvier au lieu de mars, sur demande du président de l'association.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Compte-rendu de la réunion de la Commission du 22/11/2017:

Mr GAUTHIER-GENSOUL Thierry a énuméré les projets liés de la commission pour l'année à venir :

- Défaire les souches restantes sur le terrain de jeu, pour éviter tout danger,
- Goudronner l'espace en cailloux, qui se situent à l'arrière de la petite salle des fêtes, afin de supprimer définitivement les repousses d'herbes et ne plus utiliser les produits phytosanitaires
- Couper les très grands et très gros thuyas (dans l'espace verts, situé près de l'ADMR)
- Desherber le cimetière : une idée de désherbage en commun a été citée, faire des groupes de personnes bénévoles qui se regrouperaient de temps en temps pour désherber et se retrouver
- Proposition de récupération des eaux de pluie pour arroser les plantes communales
- L'achat d'un broyeur : actuellement un broyeur est loué lorsque la commune en a besoin, afin de se débarrasser des branches imposantes et d'en récupérer les copeaux pour les disposer sur les plantes communales (Mr Bruno CAPT doit se renseigner pour cet achat)

PREPARATION DE LA CEREMONIE DES VOEUX 2018 :

Les Matouguais ont répondu présent pour la cérémonie du mercredi 24 janvier 2018 au nombre de 113 adultes plus les enfants.

Mr Pierre-Marie GILLE a demandé à Mr Benoit JACQUINET s'il pouvait préparer des amuse-bouche. Mme Catherine SONGY (absente) sera aussi sollicitée.

AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS :

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'ouverture de crédits au chapitre 202 pour régler la facture du Cabinet d'études "Environnement Conseil".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h25.

***Le Maire,
Pierre-Marie GILLE***